

A RSAC

Info
Juillet 2008

Le magazine
**L'aménagement
du bourg**

Journal trimestriel d'informations municipales

Le mot DU Maire



Bravo Mesdames.... et merci

Le Conseil Municipal d'ARSAC n'est pas soumis à la parité. Il n'empêche que des Dames font partie de l'équipe municipale. Sur 6 adjoints, trois sont des femmes et sur 4 représentants à la Communauté de Communes, 2 sont également des femmes.

Je vous avoue n'avoir qu'à m'en réjouir. Sans enlever quoi que ce soit aux compétences, au dévouement et au travail de mes amis de sexe masculin, les dames apportent un plus dans l'équipe municipale. Je me garderai bien de valoriser l'une ou l'autre pour ses qualités spécifiques ou pour son travail acharné. Je soulignerai plutôt ce qui les caractérise toutes dans leurs actions.

Elles sont toutes déterminées, même si leur expression est différente. C'est avec finesse qu'elles font avancer leurs idées et leurs projets mais avec insistance et conviction qu'elles argumentent. Elles sont tellement convaincues du bien fondé de leurs démarches qu'elles sont convaincantes dans l'exposé de leur réflexion.

Leurs idées, souvent novatrices, sont toujours empreintes de bon sens et ne prennent en compte que l'intérêt général. Elles forgent leur expérience au contact des réalités quotidiennes. Les difficultés ne les rebutent pas. Au sein de l'équipe municipale, elles ont la chance d'être écoutées et soutenues par des messieurs qui les font bénéficier de leurs compétences et de leurs connaissances parfaites du système.

Je me réjouis donc de travailler pour ARSAC avec une aussi bonne équipe, et ce, pour six ans.

Merci Mesdames et ... bravo.

Gérard DUBO

A NOS LECTEURS

Nous souhaitons connaître vos avis et suggestions sur ARSAC INFO tel qu'il a été réalisé lors des dernières années. Merci de les adresser à : ARSAC INFO - MAIRIE D'ARSAC - 14, Avenue de Ligondras - 33460 ARSAC à l'attention de Mr. Georges Montminoux

Sommaire

Photo de couverture : G. Montminoux

Création : M. Rouhet

2 - Edito

Informations municipales

3 - 4 - Délibérations du Conseil municipal

5 - Budget primitif 2008

6 - Etat civil



7 - 8 - Le saviez vous

8 - 9 - 10 - L'environnement au quotidien

10 - 11 - Vie scolaire

11 - Manifestations futures
Nouveaux commerçants

12 - 13 - 14 Flash Associations

15 - C.D.C. Médoc Estuaire



Le magazine

16 - 17 - L'aménagement du bourg

18 - 19 - C'était Hier

20 - Memento



ARSAC INFO : Direction de la publication :
M. Gérard DUBO MAIRE D'ARSAC

Comité de rédaction : Commission d'information - Siège social : Mairie d'Arsac - 3ème trimestre 2008 - Tirage : 1300 exemplaires

Création - composition - impression :

Michel ROUHET - Tél. : 05 56 70 24 87 - 06 75 01 57 36

Crédit photos : Georges MONTMINOUX - M. ROUHET

Délibérations conseil municipal



Lors des réunions tenues au cours du 1er semestre 2008, le Conseil Municipal placé sous la présidence de Mr Gérard Dubo, maire, a pris les décisions essentielles suivantes :

Réunion du 05 février 2008

Étaient présents : Gérard DUBO - Jean-Paul BOSC
Nadine DUCOURTIOUX - Dominique HA - Michel HEBERT
Jean-François INDA - Dominique LAFRENOY
Marie-Françoise LOPEZ - Pierre-Jean MIRANDE-DAVID
Georges MONTMINOUX - Nathalie NICOLLEAU
Jean-Claude PERBOST - Alain RENOUIL - Evelyne SARRES
Florise SICHEL - Gérard SONGY.

Étaient absents : Geneviève CAZEAUX - Patrick CAGNOL
Patrick MONCOQUT - Nathalie NICOLLEAU

Enquête publique - Société Geodis Logistics Sud-Ouest

Le CM à l'unanimité émet un avis favorable à l'Arrêté Préfectoral prescrivant l'enquête publique relative à la demande de Geodis-Logistics Sud-Ouest souhaitant exploiter une plate-forme logistique de vins sur la ZA Chagneau, à Arsac.

Convention pour circuit VTT/VTC de l'appellation MARGAUX.

Sur l'initiative du syndicat viticole de Margaux, un circuit de randonnée VTT ouvert au public permet la découverte du patrimoine viticole des cinq communes, dont Arsac, composant l'aire d'appellation Margaux. Ce circuit emprunte des chemins privés mais également des voies communautaires et des voies communales. Les chemins de randonnées relevant de la compétence de la cdc, le conseil municipal délègue à la communauté de communes l'entretien de ces chemins et la responsabilité liés à l'usage concerné. Il charge Mr le Maire de signer la convention à cet effet.

Demande de subvention pour l'aménagement du bourg.

Après présentation des actions envisagées pour l'aménagement du bourg par JF Inda le CM sollicite, à l'unanimité le versement de la subvention attribuée pour la réalisation de ces travaux.

Questions diverses

Le prix du stère de bois vendu par la mairie passe de 40 à 50 Euros.

Le SICOCEM doit disparaître en 2009. La Cdc Médulienne reprend la médecine scolaire. Reste en suspens le loyer de la salle de Panchon.

Séance du 14 mars 2008

Étaient Présents : Gérard DUBO - Jean-Paul BOSC

Régis BERNALEAU - Arlette CHAVANNE - Sylvie DELAUNAY
Nadine DUCOURTIOUX - Dominique HA - Cyril HARDOUIN
Michel HAUTIER - Jean François INDA
Dominique LAFRENOY - Pierre-Jean MIRANDE-DAVID
Georges MONTMINOUX - Jean Claude MOUNET
Christophe PEPIN - Rosy PIRAME - Jean RENOUD
Alain RENOUIL - Aline SALLEBERT - Evelyne SARRES
Hélène SAULDUBOIS - Florise SICHEL - Gérard SONGY

Réunion de mise en place du Conseil Municipal, du Maire et des Adjointes, avec mise en place des groupes de travail spécifiques ayant fait l'objet d'un tirage spécial distribué à toutes les familles arsacaises. Également, lors de cette réunion ont été nommés les délégués au Conseil Communautaire ainsi que dans les commissions de la CdC de Médoc-Estuaire. Ces délégations figurent également sur le trombinoscope distribué. Enfin, ont été désignés lors de cette réunion les délégués dans les divers syndicats et organismes intercommunaux. Nous vous en communiquons, ci-après, la liste :

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'ARSAC CANTENAC, MARGAUX ET SOUSSANS :

Jean-François INDA - Jean RENOUD

SYNDICAT DE VOIRIE

Georges MONTMINOUX - Gérard SONGY

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DU MÉDOC

Gérard SONGY - Dominique LAFRENOY

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT ARTIQUE MAQUELINE

Georges MONTMINOUX - Régis BERNALEAU

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA JALLE DE CASTELNAU

Georges MONTMINOUX - Régis BERNALEAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLÈGES DU CENTRE MÉDOC (SICOCEM)

Gérard SONGY (Titulaire) - Rosy PIRAME (Suppléante)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE PANCHON

Représentant du Maire : Gérard SONGY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'I.M.E. ET DU C.A.T. DU MÉDOC

Pierre-Jean MIRANDE-DAVID (titulaire)
Arlette CHAVANNE (Suppléante)

Délibérations conseil municipal ... suite

MISSION LOCALE DU MÉDOC :

Titulaires :

Pierre-Jean MIRANDE-DAVID - Arlette CHAVANNE
Nadine DUCOURTIOUX

Suppléants :

Aline SALLEBERT - Jean-Claude MOUNET
Michel HAUTIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Nadine DUCOURTIOUX - Pierre-Jean MIRANDE-DAVID
Arlette CHAVANNE - Jean-Claude MOUNET

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Nadine DUCOURTIOUX

Réunion du 03 avril 2008

Etaient Présents : Gérard DUBO - Jean-Paul BOSC
Régis BERNALEAU procuration à Christophe PEPIN
Arlette CHAVANNE - Sylvie DELAUNAY
Nadine DUCOURTIOUX - Dominique HA
Cyril HARDOUIN - Michel HAUTIER - Jean François INDA
procuration à Dominique HA - Dominique LAFRENOY
Pierre-Jean MIRANDE-DAVID procuration à Dominique
LAFRENOY - Georges MONTMINOUX
Jean Claude MOUNET - Christophe PEPIN - Rosy PIRAME
Jean RENOUD - Alain RENOUIL - Aline SALLEBERT
Evelyne SARRES - Hélène SAULDUBOIS - Florise SICHEL
Gérard SONGY

Compte Administratif 2007, compte de gestion 2007, affectation de résultat :

Présidé par l'adjoint aux finances, Mr Dominique HA, le
Compte Administratif fait ressortir un résultat global de
+275 153,54 Euros pour l'année 2007. Le Conseil
unanime arrête ce résultat définitif qui est conforme au
compte de gestion. Examinant ce dernier, le conseil
Municipal, unanime, ne formule ni observation , ni
remarque à son sujet.

Considérant les résultats de l'exercice 2007 et celui de
l'exercice antérieur, le conseil constate un excédent réel de
855.834,34 Euros et décide, à l'unanimité, d'affecter ce
résultat comme suit :

Affectation complémentaire en réserve : 581.000 euros

Affectation à l'excédent reporté : 274.834,34 euros

Budget primitif 2008 - Taux des taxes communales 2008 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget
primitif 2008 équilibré :

Section investissement : 2.222.000 Euros

Section fonctionnement : 2.622.000 Euros (voir par page 5)

A l'unanimité; le Conseil décide de ne pas augmenter les
trois taxes communales pour 2008 :

taxe d'habitation : 18,50% - Taxe foncière sur propriétés
non bâties : 49,00% - taxe foncière sur propriétés bâties :
20,00%.

Autres décisions : A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Donne les délégations de pouvoir à Mr le Maire pour les
opérations de bon fonctionnement du service, et ce, pour
l'ensemble du mandat.

- Vote les indemnités des Maire, Adjoints et CM délégué
ainsi que celle de Mr le receveur municipal.

- Sollicite la subvention 2007 du FDAEC (fonds
départemental d'aide à l'équipement des Communes) et
décide son affectation à la piste cyclable face au collège.
Une subvention sera demandée en complément de
financement.

- Décide de voter la subvention de 2571 Euros à la mission
locale du Médoc

- Décide la composition de la commission d'ouverture des
plis pour les travaux de la CAB* et nomme les membres de
la commission locale des Impôts Directs (à consulter en
Mairie).

- Accepte la convention d'adhésion au service de Médecine
Professionnelle et Préventive du travail.

- Charge Mr le Maire de signer la convention avec "Les
Jardins de la Médulienne" pour le nettoyage et remise à
niveau des fossés suivants : Gravier, Parise, Besson, Marine,
Lagunate, Pas de la Vieille et Bernada. Travaux prévus du
15/09 au 19/12/08.

- Note l'accord de principe donné pour la réalisation d'un
abribus au rond-point de la Winery.

- Emet un avis favorable à la création de la Chorale "Arsac
en Choeur" et accorde une subvention exceptionnelle de
650 euros au collège pour le déplacement de son équipe de
volley-ball, à Rennes, pour la Finale du Championnat de
France UNSS.

*CAB : Convention d'Aménagement du Bourg.

L'adjoint,
Georges MONTMINOUX

QUELQUES ADRESSES UTILES

Aide à la Personne A.A.P.A.M.

8 rue de Verdun Baignan BP 45
33341 LESPARRÉ CEDEX

Notre responsable Natacha Dupont

05 56 73 19 50

Mission locale (jeunes de 16 à 25 ans) Insertion Professionnelle

34 cours Jean Jaures
33340 LESPARRÉ MEDOC

05 56 41 06 12

Budget primitif Communal 2008

Les ressources prévues pour le fonctionnement :

2.622.000 €

dont :

Les recettes fiscales : 1.223.000 €

(Sur décision du CM , les taux de taxes foncières sur le bâti et le non bâti et le taux de la taxe d'habitation restent inchangés). La taxe professionnelle est désormais perçue au bénéfice de la communauté de commune « Médoc Estuaire » qui rétrocédera à la commune une attribution de compensation de 153.000 €

Atténuation de charges 50.000 €

Les dotations et participations de l'Etat ou des collectivités locales : 915.000 €

Les produits des services et de gestion courante : 155.000 €

Les recettes d'investissement : 2.222.000 €

Autofinancement par prélèvement sur la section de fonctionnement : 450.000 €

Recettes financières : 841.000 €

Subventions et dotations : 200.000 €

Complément par l'emprunt : 731.000 €

L'état de la dette au début de l'année 2008 : 1.636.062 € (dernières données MINEFI) (pour comparaison, transformée en Euros mais en valeur monétaire de l'époque, cette dette était de 1.639.945 € en 1989)

A quoi vont servir ces recettes :

Permettre le fonctionnement des services : 854.000 € notamment, achat d'énergie 196.000 €, eau 65.000 €, télécommunications 16.000 €, achat de fournitures d'alimentation 85.000 €, petit entretien de bâtiments 18.000 €, entretien courant de voirie 10.000 €, du matériel roulant 22.000 €, charges de personnel 1.033.000 €, service incendie 45.000 €, subventions aux associations 60.000 €, charges financières 70.000 €,.....).

Permettre l'investissement : réfection de voirie et de réseaux 60.000 €, aménagements urbains 900.700 € (dont 1ère tranche des travaux du centre bourg), acquisitions foncières 260.000 €, gros entretien et aménagements de bâtiments 180.000 €, remboursement du capital d'emprunt 140.000 €, achat de matériel 50.000 € (outillage, mobilier scolaire, informatique...), environnement et espaces verts 50.000 € (plantations, économies d'eau....)

Dominique HA

BIENVENUE AUX NOUVEAUX !

Afin de créer un esprit convivial dans la commune, les élus se sont engagés à aller à la rencontre des habitants. C'est pourquoi plusieurs

commissions ont été créées. Une particulièrement dont le but est de faire connaissance avec les nouveaux arsacais. Cette commission travaille sur un projet qui permettra de réunir prochainement ces nouveaux habitants autour d'un pot de l'amitié.

Si vous êtes nouveaux venus à Arsac, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la Mairie.

Sylvie DELAUNAY

Etat civil

du 1er semestre
arrêté au 16 juin

2008

Mariage

MENEGHETTI Joël, René et, GARCÉ Sandra, Jocelyne,
Marie, le 3 Mai 2008

LOYEZ Pierre, Frédéric, Patrick et, RENOM Stéphanie,
le 10 Mai 2008

BORDARAUD Philippe et CORNUAU Marie-Pierre
le 17 Mai 2008

Naissances

SANTAROSSA Noa, Romain né le 20 Décembre 2007
à Bordeaux

BLANCO Jules, Louis né le 22 Janvier 2008 à Bordeaux

DARTIGUELONGUE David, Alexandre né le 10 Mars
à Bruges

MICHEL Raphael, Benoit, Louis né le 10 Mars 2008
à Bordeaux

DE ALMEIDA Christophe né le 17 Mars 2008
à Bordeaux

SAINT-JOUR Kylian né le 11 Mars 2008 à Bruges

FAVERO Nino né le 15 Avril 2008 à Bordeaux

CLAUDEL Rémy, Raphaël, Paul, Alexys né le 3 Mai 2008
à Arsac

DENIAUD Nolan, Sacha né le 15 Mai 2008 à Bordeaux
LARRIEU Oyana née le 19 Mai 2008 à Bruges
FROGER Lise, Séverine, Colette née le 7 juin à Bordeaux

Décès

LAUSSU Marie, Marguerite, Françoise, Paule le 10 Janvier
2008 à Arsac

BRUNEL Auguste, Jacques, Didier le 17 Janvier 2008
à Arsac

RUIZ Delphine le 19 Janvier 2008 à Arsac

ANTIER Gaston le 30 Janvier 2008 à Bordeaux

MENNUNI Chiara le 18 Février 2008 à Arsac

KOEKOEK Louise, Johanna le 13 Février 2008 à Bordeaux

TRIOLAIRE Jeanne, Louise, le 17 Février 2008 à Bordeaux

MOURET Ginette, Marcelle, Adrienne le 10 Mars 2008
à Arsac

FERRON Christiane, Pierrette, Françoise le 19 Mars 2008
à Bordeaux

LE BLANC Adrien, Clément, Joseph, Auguste, Claude
le 7 Avril 2008 à Arsac

HUSTÉ Jean, Joseph, Fernand le 10 Avril 2008
à Villeneuve sur Lot

GARCIA SALVADOR Marcelina le 29 Mars 2008 à Bordeaux

FERRER Antoinette, Marie-Thérèse le 28 Avril 2008 à Arsac

SERRA Annette le 28 Avril à Bordeaux

MEYNARD Maryse, Rose, Marie le 29 Avril 2008 à Bordeaux

LAURENT Jacqueline le 12 Mai 2008 à Avensan

DEHARO Solange le 29 Mai 2008 à Arsac

Les Travaux des Commissions

COMMISSION

Mise en place de pluviomètres sur les programmeurs d'arrosage du Stade et autour de la Mairie.

DES ESPACES

Lancement d'une étude de faisabilité de récupération des eaux de pluie en complément de l'arrosage du Stade.

VERTS

Dominique Lafrenoy

PLAN CANICULE : *tout savoir pour prévenir*

Dans le cadre du plan national canicule 2008, la veille saisonnière destinée à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule sera mise en oeuvre du 1er juin au 31 août avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique "**canicule info service**" au **0 800 06 66 66 (appel gratuit)**.

La plate-forme a pour mission de diffuser des messages et de faire connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs en particulier vis-à-vis des personnes âgées et des enfants en bas âge. Le second niveau de "mise en garde et d'action", est déclenché par les préfets de département concernés lorsque les conditions météorologiques l'exigent.

Les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

15 Samu

18 Pompiers

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

Nadine Ducourtioux

Permanence Action Sociale

Quelque soit votre âge, votre situation, personne n'est à l'abri d'un accident de la vie, d'un changement de situation personnelle, et doit pouvoir compter, même de façon temporaire, sur un soutien actif.

Les élus assurent régulièrement sans rendez-vous, chaque dernier vendredi du mois, une permanence action sociale en mairie de 9h à 12 heures et de 15h à 18 heures.

Vous trouverez auprès d'eux - en toute confidentialité - écoute, conseil et orientation.

Nadine Ducourtioux

La volonté d'inscrire l'humanitaire au coeur de notre village amène notre groupe de travail à réfléchir sur un certain nombre de points :

- Définir l'humanitaire ou l'action humanitaire
- Comment inscrire dans la durée notre action, grâce à des projets de partenariat avec des associations humanitaires, des écoles voire d'autres communes.
- Participer à des actions ponctuelles en soutenant des projets ou événements sportifs (rallye 4L Trophy), éducatifs,....

Rosy Pirame

Il était une fois : "l'humanitaire"

Groupe de travail des hameaux

Comme promis lors de notre campagne électorale, nous avons invité les habitants d'un premier hameau : une partie du Luquet, Ligondras, Carabin et le Blanchard.

Cette première rencontre nous a permis de recueillir certaines interrogations et demandes, notamment dans les domaines de la Sécurité routière, de l'aménagement et de l'entretien de l'environnement, mais également concernant des prestations absentes de notre commune, telles que la création d'un guichet bancaire automatique.

Comme prévu, une réponse sera donnée à toutes les questions, après recherches et réflexions, et ceci dans les meilleurs délais.

H. Sauldubois

Quelques réflexions et préoccupations du Conseil Municipal

ALERTE AMIANTE

Le saviez-vous ?

La situation actuelle concernant l'ampleur des atteintes de l'amiante n'est pas connue. Il existe, pourtant, pour tous les salariés et retraités la possibilité d'un suivi médical pour celles et ceux qui ont été exposés à l'amiante.

Pourquoi ce suivi ? Pour

- Faire le point sur son exposition à l'amiante ;
- Connaître son état de santé et se soigner ;
- Faire valoir ces droits ;
- Agir pour l'avenir (connaissance et prévention des risques) ;

Renseignements et infos :

Régime Général : CPAM de la Gironde - 08 20 90 41 40

Georges Montminoux

ROND-POINT de BOUTUGE

Monsieur COUFFINHAL, Directeur des Infrastructures du Conseil Général, a été destinataire d'une pétition signée par près de 150 arsacais dont les résidents du Comte et de Boutuge.

Par cette pétition, il était demandé la **réalisation anticipée** du rond-point prévu à l'intersection de l'allée du Comte et de la RD 1215. Cette demande fait suite à une précédente par laquelle les pétitionnaires avaient souhaité la réduction de la vitesse à 70 km/h entre Beaulieu et le Comte. Le maire avait relayé cette démarche qui est tout à fait légitime. Elle a reçu une réponse négative des services techniques du Conseil Général.

Les raisons qui justifient ces requêtes sont les suivantes :

- un trafic évalué à 20.000 véhicules jour avec un carrefour particulièrement mal aménagé
- des nuisances sonores majeures

- le caractère très accidentogène de ce secteur avec une entrée vers le Comte particulièrement dangereuse

Datée du 25 février, cette dernière pétition fait suite à une demande allant dans le même sens, faite par le Maire d'Arsac. S'appuyant sur des arguments techniques peu convaincants, le Conseil Général a répondu négativement.

Il est navrant que la raison et le bon sens ne soient pas entendus. Espérons qu'aucun accident « grave » ne se reproduira avant les travaux prévus en 2010 !

L'Environnement AU quotidien

CONTENEURS



A PILES

Dans une pile, tout est utile!

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en place de trois conteneurs à piles sur notre commune aux emplacements suivants :

- hall de la mairie
- cour de l'école primaire
- collège (bureau de la conseillère pédagogique)

Nous vous rappelons qu'un milliard de piles sont vendues par an en France et que malheureusement les deux-tiers sont encore jetées à la poubelle ou dans la nature .

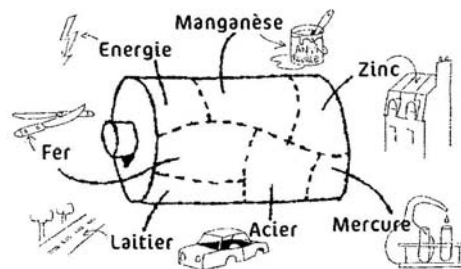
Chacun doit faire un effort pour éviter d'épuiser les ressources de la Terre et d'hypothéquer notre avenir et celui de nos enfants.

Le bon geste c'est de ramener vos piles usagées. Parlez-en autour de vous. Pour en savoir plus : www.corepile.fr

A votre disposition à la mairie :



“Pile c'est collecté ...
Face c'est recyclé !”





ENVIRONNEMENT et CIVISME !

Ordures ! Ou va-t-on ?

On sait aujourd'hui qu'on paiera le prix des dégradations qu'on fait subir à notre environnement. Chacun agit à sa manière, et si beaucoup d'entre nous s'y emploient en le respectant et en le protégeant, d'autres par contre, peu scrupuleux, participent activement à sa dégradation.

Plus jamais ça !

De la canette et du paquet de cigarettes jetés au bord de la route au dépôt d'ordures laissé au coin d'un bois ou au pied du container à bouteilles, ces actions peu citoyennes dégradent les sites par :

- une pollution visuelle,
- une pollution écologique, favorisant le développement de plantes indésirables et les risques d'incendie.

De plus, elles nuisent à la santé publique, amenant une prolifération de rongeurs et bien sûr coûtent cher à la collectivité.

De trop nombreux ramassages faits par le Personnel Municipal, coûteux en moyens humains et techniques sont nécessaires pour nous permettre de vivre dans ce cadre agréable que nous avons choisi.

Protégeons notre environnement par un comportement exemplaire et en pratiquant un peu de pédagogie autour de nous.

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie où ce qui nous encombre peut-être amené

N'oubliez pas de couvrir votre remorque pour ne pas jouer « les petits Poucets » le long du chemin.

Horaires d'été : du 1/04 au 30/09, et du lundi au samedi : 8 h à 12h et 14h à 19h - Dimanche: de 8h à 12h

Aline Sallebert

ENVIRONNEMENT Connaître pour bien choisir



Le point-vert :

Ce sigle signifie que le producteur contribue financièrement à un dispositif (Eco-emballages ou Adelphe) aidant les communes à développer les collectes sélectives des déchets d'emballages afin de les valoriser. Ce n'est pas un signe de recyclage



Bouteille
contenant
60 %
de matières
recyclées

L'Anneau de Moebius

Ce triangle constitué de 3 flèches, est le symbole du recyclage.

Accompagné d'un pourcentage, il signifie que le produit comporte un contenu en recyclé correspondant au pourcentage affiché.

Sans pourcentage accompagnateur, il signifie que le produit ou l'emballage qui le portent est recyclable, c'est-à-dire qu'il est techniquement recyclable et qu'il dispose en plus de filières de collecte et de valorisation qui pourront permettre son recyclage effectif.



L'écolabel français NF-Environnement

Créés sous l'impulsion des pouvoirs publics, NF-Environnement est la marque de reconnaissance officielle de la qualité écologique des produits. Elle garantit que les produits qui la portent réduisent leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie, tout en conservant leur qualité d'usage.



L'écolabel européen

Equivalent au niveau européen de l'écolabel national NF-Environnement, l'écolabel européen distingue les produits de moindres impacts sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Il peut être attribué dans chaque pays de l'Union Européenne

Rendez-vous avec les chasseurs



JOURNEE ENVIRONNEMENT

*Quand on partait de bon matin,
quand on partait sur les chemins...à bicyclette*

Soleil et bonne humeur au rendez-vous pour cette journée du solstice d'été où 80 adultes et 66 enfants se sont retrouvés pour un rallye vélo organisé en collaboration avec l'école.

Cette matinée a permis une découverte de notre environnement avec une balade à travers vignes, forêt et marais, et de nos traditions avec nos amis chasseurs.

C'est avec courage que les enfants, après un test vélo prouvant leur compétence et leur habileté, se sont lancés sur le chemin. Le second rendez-vous à la palombière leur a permis de tester leur adresse et de découvrir les animaux de la forêt qui les entoure. Après un petit tour dans le marais où grands et petits ont pu exercer leur odorat, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre bien mérité offert par le château Angludet

Un grand merci à tous ceux qui ont permis l'organisation de cette journée et félicitations à tous les participants.

Aline Sallebert

Vie Scolaire



Jeudi dernier, le salon d'Honneur de la Mairie accueillait trente-trois élèves du Cours élémentaire qui avaient brillamment obtenu un de leur premier examen de leur jeune carrière : celui du Permis - piéton. Organisée en partenariat tripartite par l'Education Nationale, la Gendarmerie et un groupe d'Assurances, cette formation destinée à ces enfants s'est déroulée en deux temps : un exposé d'une heure réalisé, en classe, par l'adjudant Jardry, de la Brigade de Gendarmerie de Macau, sensibilisant les jeunes sur les comportements et attitudes à avoir dans la rue, avec, bien sûr, le jeu des questions et réponses qui ne manquaient pas d'animer cette première partie. Ensuite, et pendant un mois, et en utilisant un support pédagogique remis lors de la séance initiale, le travail se poursuivait en classe et à la maison. Un examen final écrit de vingt minutes permettait à chacun des candidats ayant obtenu la note de 12 sur 20 d'acquiescer le permis-piéton espéré. Ils étaient donc 33 jeunes arsacaises et arsacais à être reçus mais, surtout, à se sentir motivés aux bonnes attitudes et aux bons comportements à manifester en toutes occasions.

BIEN SE CONDUIRE



Au cours d'une cérémonie officielle mais intime, c'est avec une réelle fierté que chacun d'eux recevait ce premier diplôme qui les avait mobilisé pendant quelques semaines. Avec également les félicitations méritées que ne manquaient pas de leur adresser l'adjudant Jardry, Florise Sichel, l'adjointe aux affaires scolaires et Philippe Josse, le directeur d'Ecole.

Georges Montminoux

VELO BUS

Pour la cinquième année consécutive, l'opération vélo-bus s'est déroulée sur la commune. Ce ne sont pas moins de trente-huit enfants qui chaque semaine ont bénéficié de cette éducation routière mise en place par les enseignants avec l'aide des parents et de la municipalité d'Arsac.

Chaque vendredi des mois de mai et juin encadrés par des bénévoles, des groupes de jeunes cyclistes ont sillonné les routes et chemins arsacais dans le respect des règles du code de la route pour se familiariser aux dangers de la circulation routière.

Bonne humeur et pédagogie furent au rendez-vous malgré un temps souvent incertain.

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour le sixième vélo-bus.

E.E.A



Le restaurant scolaire

Un lieu de vie (suite d'Arsac Info octobre 2007).

Dans la suite et le prolongement du projet éducatif "vivre ensemble" un travail de réflexion associant les professeurs et les élèves ainsi que les parents d'élèves, la municipalité et le personnel de la cantine a été mené au cours de cette année scolaire 2007-2008. L'objectif est d'améliorer les conditions de prise de repas dans le respect des personnes. Ce travail a conduit à la rédaction d'une charte de bonne conduite et d'un règlement adopté au mois d'avril. Le bilan est positif, une prise de conscience des élèves a permis un changement de comportement mais le travail reste à poursuivre tant au niveau pédagogique que sur le terrain.

Pour compléter ce dispositif en cours et améliorer ce service du midi, un essai expérimental à savoir la mise en place de deux services bien distincts a débuté le lundi 23 juin.

L'adoption de cette formule dépendra des résultats du bilan obtenu.

Florise Sichel

Nouveaux Commerçants

AUBERGE D'ARSAC

*L'Auberge d'Arsac change
de gérant.*

En place depuis 1999, Bernard Laurent et son gendre Christophe Deangland passent, en effet, le témoin. La nouvelle direction de l'établissement conservera le caractère familial ; tant dans la gestion que dans la réalisation des menus.

Jean-Michel Condomines, un arzacais bien connu, surtout par les sportifs, dirigera, conjointement avec son frère Philippe et son neveu Mickael, les destinées du restaurant dans le même esprit que ses prédécesseurs. Bienvenue aux nouveaux et bon vent aux anciens gérants de l'Auberge d'Arsac.



les trois nouveaux (à gauche) et les deux anciens responsables de l'Auberge d'Arsac

G. Montminoux

Manifestations futures

26 juillet et 30 août

sortie VTT nocturne
Cyclotourisme
A Soubeyran

6 septembre

Porte ouverte Tir à l'arc Les
Archers d'Arsac,
salle Panchon

11 octobre

Bourse Hiver,
Bourseco,
Salle des Fêtes

11 - 12 octobre

Concentration 2CV
Burdigalia Deuche

18 octobre

Foulées des Vignerons APA
Stade - Plaine des Sports



MATHS MEDOC

Matheux ! Préparons la rentrée

Maths Médoc, une nouvelle entreprise ayant pour vocation d'aider les élèves dans une matière particulièrement sensible, les Mathématiques, vient de se créer sur Arzac.

Elle proposera dès fin août, des stages collectifs de prérentrée. Il s'agit de stages d'une durée d'une semaine (du lundi au vendredi) à raison de 3h par jour où nous revoyons avec chaque élève l'essentiel du programme de l'année écoulée. Ceci lui permettant d'aborder la rentrée dans une classe supérieure plus sereinement et bien préparé. De plus, tout au long de l'année, seront disponibles des cours particuliers à domicile et des cours collectifs.

Grégoire Puyfoulhoux, 6 rue Villeneuve, Arzac 0616462747

G. Montminoux

Flash Associations

Commission Associations les Subventions 2008

C'est dans un climat de partenariat que toutes les Associations ont été reçues lors des séances de novembre 2007 et avril 2008 par la commission. Au cours de ces entretiens, la commission a examiné le projet associatif et la situation financière de chacune d'entre elles afin de proposer au Conseil Municipal les subventions qui leur seront données.

Réuni le 5 juin, ce dernier a décidé l'attribution aux Associations suivantes :

ALDF (Atelier Peinture) 450€ - AMIS DU SESCAS 500€ - APA 2000€ - APEA 850€ - ARSAC EN CHŒUR 300€ - ARTS MARTIAUX 3800€ - ASSOMÉDOC.COM 400€ - BADMINTON 650€ - BOURSECO 200€ - CALAIN 250€ - CHASSE 350€ - CLUB DE LANGUES 700€ - CLUB INFORMATIQUE 500€ - CORPS ET BIEN-ETRE 400€ - CYCLOTOURISME 850€ - DANSE 3000€ - DFCI 3000€ - FANFARE D'ARSAC 1500€ - FOOTBALL 8000€ - GYM VOLONTAIRE 260€ - HANDBALL 1000€ - MODELISME 500€ - MOTO CLUB 250€ - MUSCULATION 500€ - MUSIQUE ARPEGE EN MEDOC 5000€ - SCENE EN VIGNES 1500€ - SKATE MACHIN' 900€ - TIR A L'ARC 2000€ - UGA 500€ - UNC 310€

Les subventions de Musique au Cœur du Médoc et Tennis ont été mises en attente jusqu'à communication par ces Associations de leur situation financière (bilan et prévisionnel)

Dominique Lafrenoy



Le Club de Langues

Réunis le 20 juin 2008 en assemblée générale annuelle, les adhérents ont procédé à l'élection d'un conseil



d'administration pour permettre le développement des activités.

La soirée qui a suivi s'est déroulée au Château Mongravey sur l'invitation de Régis Bernaleau. La bonne ambiance habituelle était au rendez-vous !

Pour la prochaine saison, les inscriptions auront lieu le samedi 13 septembre. Une soirée d'accueil et d'information est prévue le mardi 16

septembre à partir de 18h30 dans le local du club (près du dojo). Il existe différents niveaux dans chaque langue :

Anglais (reprise des séances semaine du 22 septembre) : Intermédiaires II le mardi de 10h à 12h, intermédiaires I le mardi de 13h30 à 15h30, intermédiaires II le jeudi de 18h30 à 20h30 ; conversation le mardi de 18h30 à 20h30 et le jeudi de 14h à 16h.

Espagnol (reprise des séances semaine du 22 septembre) conversation le lundi de 17h30 à 19h30, intermédiaires I le mercredi de 18h30 à 20h30. Possibilité d'ouvrir un nouveau groupe en fonction de la demande.

Anglais enfants (reprise des séances semaine du 22 septembre) : les horaires seront programmés lors des inscriptions.

Pour toute information, vous pouvez contacter

Letizia Moreteau au 06 69 60 24 16 ou

Colette Renoud au 06 78 96 40 37



Le nouveau CA et les 2 Présidentes, debout

Dès le lendemain, la découverte du pays Catalan a pu commencer : notre périple a démarré par une dégustation d'huitres de Leucate afin de prendre un bon départ ! Puis visites de Perpignan, la forteresse de Salses, construite au XVème siècle et, bien sûr fortifiée par Vauban au XVIIème, la côte Vermeille, Collioure avec parcours "épique" en petit train qui nous a emmenés sur les hauteurs de la ville, Port Vendres, L'Espagne jusqu'à Rosas, Villefranche de Conflent, l'Abbaye de St Michel de Cuixa, Carcassonne et au milieu de tout cela, visites de domaines viticoles avec, bien sûr, dégustations.

La semaine a passé très vite et déjà, certains demandaient : "où irons-nous l'an prochain !" ... Qui osera dire que les Anciens n'ont pas la "pêche" ?



LES ARCHERS D'ARSAC

Les dernières nouvelles de fin de saison des Archers d'Arsac sont excellents

Finale Régionale des Flèches du Futur, à Lescar (64), compétition réservée aux jeunes poussins

ainsi qu'aux jeunes ayant moins de 2 ans de tir à l'arc.

Poussins filles : Garcia Elise, Classée 3ème

Perrichon Elisa, Classée 5ème

Poussins garçon : Desmier Lucas, classé 7ème

En tir 3D à Biscarosse (40) cadet homme arc à poulie nu, De Almeida Guillaume classé 1er de la ligue d'Aquitaine



Pour le championnat encore en cours de tir Fédéral (50 mètres) et FITA (tir Olympique à 70 mètres) : Bollack Geneviève, vétérane femme arc classique, classée 2ème régional en Fédéral Lauret Patrick, vétérane homme arc à poulie, classé 4ème Régional en Fédéral et 4ème Régional en FITA.

Lors de la fête des archers de "L'abat l'oiseau" pour les adultes c'est Melnikoff Nicolas qui a été élu ROY pour l'année 2008/2009, pour les jeunes De Almeida Guillaume conserve son titre de DAUPHIN.

La saison 2007/2008 prend fin le 30 juin 2008. La prochaine saison commencera après les traditionnelles portes ouvertes du club le 6 septembre 2008

Georges Conort



Les Amis du Sescas Nos Aînés bougent encore...

Jeudi 29 mai, après avoir fêté, comme chaque année, les mères et grands-mères, partagé un bon goûter et remis à chacune le traditionnelle cadeau, 39

d'entre nous sont allés boucler leurs valises car, le lendemain, nous partions vers le sud....direction Port Barcarès.

Le village de vacances était situé au bord de l'étang à 500 mètres de la mer et, après avoir pris possession de nos appartements, nous avons fait connaissance avec ceux qui allaient "veiller sur nous" toute la semaine.



Cyclo Arsac

Le club cyclotourisme toujours dynamique, poursuit ses sorties le dimanche et organise des randonnées de nuit en VTT, ouvertes à tous, les samedis 26 juillet et 30 août.

Le 31 mai l'ensemble du Club était présent à la "Médocaine", avec participants et bénévoles. Félicitations à tous. Le 06 juillet, les Cyclos sont allés à la ronde des Lacs à Carcans et le 14 septembre, iront à la première Randonnée des Ports de Pêche Médocains.

Le 21 septembre, participation à la fête du Cyclotourisme, "Balade au Pays du Ciron et du Sauternais".

D'autres sorties sont inscrites au programme jusqu'à mi-novembre. RAPPEL: les personnes qui souhaitent rejoindre le club (éventuellement aussi en semaine) peuvent venir pédaler trois sorties avant de prendre la licence.

Faire du Vélo c'est bien mais dans un Club c'est mieux

Contact : Jacky GOUINEAU : 05.56.58.81.45 - 06 19 55 76 11 ou <http://assomedoc.com>

Association des parents d'élèves d'Arsac



Plus que jamais l'APEA a été, cette année encore, le partenaire privilégié de la

municipalité et des directeurs des écoles.

Ensemble nous avons mené une réflexion autour de la cantine (dont les mesures prises sont la mise en place et l'application de la Charte de Bonne Conduite, la mise en essai du double service, la mise en place d'un planning pour l'inscription des enfants). Une autre réflexion autour de la garderie a débuté (dont les mesures prises sont la mise en place du cahier de sortie, l'accompagnement des enfants de la cour à la salle); elle se poursuivra sur la rentrée prochaine.

Nous proposons aussi notre avis concernant les travaux des abords des écoles qui débiteront dès la fermeture des classes (projet débuté il y a deux ans).

La vie de nos enfants et leur bien être tant pendant le temps scolaire qu'extra scolaire reste notre priorité mais la vie festive de nos enfants ne sera pas négligée (le bilan de notre kermesse de juin vous sera communiqué dans le prochain numéro).

Si vous souhaitez participer à ces réflexions et donner votre avis, une réunion d'info aura lieu le **Mardi 16 septembre 2008 à 20h30** à la salle des Fêtes.

Autres dates : Assemblée Générale le 9 septembre 2008 à la Salle Soubeyran. Sortie vélo le dimanche 26 octobre 2008

CONTACT : 05.57.88.70.84 ou 06.86.86.82.76

BOURSECO

La saison 2007/2008 a connu un vif succès et toute l'équipe Bourseco est fière de ce bilan positif.

En effet, grâce à nos efforts et à nos clientes "déposantes", nous proposons un large choix d'articles de marques ou non qui sont en excellent état pour de l'occasion. C'est vraiment l'idéal pour faire de bonnes affaires à petits prix tout doux afin de renouveler sa garde robe ou celle des enfants sans oublier les conjoints.

Notre objectif pour la prochaine saison est de continuer dans cet élan et pourquoi pas de tenter de mettre en place de nouvelles idées. Nous rappelons que Bourseco est une association composée d'une vingtaine de bénévoles qui organise des bourses tout au long de l'année dans une ambiance amicale et joyeuse.

Bourseco serait ravie d'accueillir tout nouveau membre qui souhaite un peu s'investir et partager nos bons moments de convivialité.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous dès le mois d'octobre pour la bourse Hiver, viendra ensuite le Bric à Brac au mois de novembre, la bourse puériculture fin janvier et la bourse printemps/été au mois d'avril.

Pour contacter Bourseco :

Stéphanie Ridet (présidente) 05 56 95 38 80



Avenir Pédestre Arsacais

Après la sortie du 25 mai, au Cap Ferret, les regards sont tournés vers les Foulées des Vignerons 2008 : La préparation de l'édition 2008 bat son plein. Tout doit être prêt pour le **SAMEDI 18**

OCTOBRE.

La formule 2007 sera renouvelée avec 2 circuits de 9 et 18 kms et la participation de coureurs et randonneurs.

Nouveautés 2008 :

- l'organisation d'un challenge des courses nature du Médoc
 - le centre de course installé sur la plaine des sports avec une buvette
 - le thème d'animation sera le cirque.
- VENEZ DEGUISES !**

900 participants sont attendus dont un **MAXIMUM D'ARSACAIS**.

Une reconnaissance à vélo du circuit du 18 km a eu lieu dimanche 22 juin pour les bénévoles.

Nous en profitons pour rappeler notre recherche d'une dizaine de bénévoles supplémentaires sur les circuits.

Coordonnée : Martine MAGAND 06 75 08 30 30.

Le club réserve le meilleur accueil aux personnes désireuses de pratiquer la course à pied ou la randonnée quel que soit le niveau de performance.

La prochaine assemblée générale est programmée le 12.09.2008



Club de Théâtre : Scène en Vignes

Notre saison a été conclue par les spectacles de fin d'année devant un public nombreux et enthousiaste aussi bien pour les sections enfants que pour les adultes. Vous voir repartir avec un large sourire est pour nous, acteurs, la plus belle des récompenses et nous ne doutons pas qu'il en sera de même pour la section ados dont le spectacle n'a pas encore eu lieu à l'heure où nous écrivons. Cette fin d'année ne nous comble pas totalement puisque nous devons déplorer le départ de notre présidente, Isabelle, dont le club est un peu le bébé et qui va nous manquer énormément. Le plus beau cadeau que nous pouvons lui offrir sera de continuer à faire vivre cette activité.

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, la date des inscriptions est fixée au samedi 13 septembre de 10 h à 17 h. (nous acceptons les enfants dès l'âge de 7 ans et nous ne mettons pas de limite à celui des adultes).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre

Denis Restoux au 05 57 88 20 30



Badminton : Fous du volant !

Toujours plus de fous du Volant !!!

Pour sa deuxième bougie, le club de badminton compte 84 adhérents et n'a rien perdu de sa bonne humeur. Tout le monde a trouvé sa place entre les joueurs loisirs et les compétiteurs parmi lesquels un vice champion de Gironde chez les adultes et des finalistes et vainqueurs de tounois chez les jeunes. Le club a même remporté une rencontre en interclubs seniors ! Durant la saison, plusieurs rencontres amicales avec les clubs environnants ont été organisées dont un tournoi déguisé (pour les curieux : <http://lesfousduvolant.assomedoc.com>). Les fous du volant sont même grimpés aux branches, le 21 juin, avant de clôturer la saison autour d'un repas.

Grégory Dupouy 06 50 07 15 13

ARSAC au NATUREL

Abandon définitif du contournement

Cette décision pleine de bon sens répond aux nouveaux enjeux de développement durable et aux exigences du Grenelle de l'environnement.

La détermination et l'unité de plus d'une centaine d'associations et de collectifs d'habitants de la Gironde, des populations et des élus locaux a porté ces fruits.

Merci aux Arsacais qui ont lutté activement contre ce projet et qui ont participé massivement aux diverses manifestations.

HANDBALL CLUB ARSAC

La saison est terminée et il est l'heure d'en tirer les bilans. Tout d'abord un grand merci aux arbitres du club et surtout à Mr Loush Romain qui a été présent pour la plupart des rencontres - 15 ans qui ont eu lieu à Arsac.

Avec un début de saison catastrophique et une fin plutôt chaotique, nos équipes de -15 garçons et filles se classent respectivement 3ème et 7ème de leurs championnats. Les filles ont évolué cette année dans un championnat très relevé et n'ont, malgré de bonnes prestations, jamais réellement réussi à se décrocher des dernières places : elles feront mieux lors du prochain exercice. A noter enfin la belle performance des -18 ans garçons qui malgré la déception de ne pas décrocher le titre terminent tout de même 1er exaequo mais se font dépasser au goal-average particulier, par Blaye.

Cette année encore, le HBC a organisé une journée foot en salle avec la participation de IEM (institut d'éducation motrice) d'Eysines et la présence de nombreux handicapés. Une journée où tous les participants ont passé un très bon moment.

A signaler que 3 journées découverte ont eu lieu à la maternelle et au primaire et que nous attendons tous les futurs champions pour l'année prochaine.

Contact : M. Fassolo Gilles (0556588540) ou Mlle Jallais Elodie (0662560204) co-présidents du HBC.



Arts Martiaux

Comme chaque année les Arts Martiaux d'Arsac se sont retrouvés à la Salle Omnisports le samedi 14 juin 2008 pour leur gala annuel, suivi d'un vin d'honneur et d'un repas où la convivialité a permis de réunir une soixantaine

de personnes. Pensant déjà à la mise en place de la prochaine saison, voici les prochaines dates à retenir; **la journée portes ouvertes le samedi 8 septembre de 14h00 à 17h00** au dojo et la reprise des cours à partir du lundi 15 septembre. Pour rappel :

Aïkido lundi et mercredi de 19h00 à 20h30

Katana vendredi de 19h00 à 20h30

Karaté enfants mardi et jeudi de 17h30 à 18h15 et de 18h15 à 19h15

Karaté adultes mardi et jeudi de 19h30 à 21h00

Karaté ceintures avancées et compétiteurs samedi de 9h00 à 10h00

Judo + 8 ans lundi et mercredi de 16h00 à 17h00 et de 17h00 à 18h00

Judo 4 à 6 ans mercredi de 15h00 à 16h00
samedi de 10h00 à 11h00

Judo 6 à 8 ans mercredi de 15h00 à 16h00
samedi de 11h00 à 12h00

Taïso mercredi de 20h00 à 21h00

Contacts : Chantal CANET 06 18 28 31 14



EVENEMENTS CULTURELS

Samedi 21 juin 2008 : fête de la musique à Arsac.

Grâce à l'intervention des associations arsacaises suivantes : Ecole de Danse, Skate Machin ' Arsacaise, Arpège en Médoc, Prestige Margaux - Fanfare d'Arsac, Canto et chante Colombe, et en partenaire avec la municipalité, cette nouvelle édition de la fête de la musique s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Lundi 14 juillet 2008

Comme tous les ans, les associations arsacaise des anciens combattants et des archers organiseront le pique-nique républicain à Soubeyran à midi, avec diverses animations, ainsi que la traditionnelle manifestation de la barrière le soir, suivie d'un repas, d'une animation dansante et d'un feu d'artifice.

Automne musical

D'autre part nous travaillons également à la préparation du prochain automne musical, lequel comportera de grands moments musicaux, et sera élargi au théâtre et à des expositions picturales et photographiques.

H. Sauldubois

ARSAC EN CHŒUR

J'ai crié "que la vie est méchante" l'écho m'a répondu "chante" alors chantons...

C'est ce que nous vous proposons de faire à partir de septembre 2008. En effet nous sommes une poignée de bénévoles qui voulions créer une chorale sur la commune. Grâce au soutien de la municipalité nous avons décidé de sauter le pas. Maintenant tout est prêt, il ne manque plus que les participants c'est à dire vous. Nous serons dirigés par Méhdi Sfaxi, et Méhdi, l'essayer c'est l'adopter ! Les répétitions auront lieu le mardi de 20 h à 21 h 30 à la salle Soubeyran. Il n'est pas nécessaire de savoir chanter ou de connaître la musique, seule l'envie suffit. Méhdi nous propose de la variété, de la chanson française, du gospel et cela dans une ambiance conviviale.

Nous vous donnons donc rendez-vous le mardi 16 septembre 2008 pour la première répétition, mais attention...quand on y a goûté on ne peut plus s'en passer !!

M.C Constantin Tél : 05 57 88 47 55



Bibliothèque municipale d'Arsac

Horaires juillet - août 2008 :

Mardi : 15h - 17h30

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Fermeture estivale du 22 juillet au 16 août inclus.

14 avenue de Ligondras - 33460 Arsac

05 57 88 86 56 - bibliotheque@arsac.fr

Tennis Club d'Arsac



05 56 58 83 75

**JOURNEE PORTES
OUVERTES
LE SAMEDI 13
SEPTEMBRE
à partir de 10 h**

Nouvelles de la C.D.C.

Médoc Estuaire
Communauté de communes

DECHETTERIE

A l'attention des usagers

NON-ACCEPTATION DES PNEUS USAGERS

Le décret 1563 du 24 décembre 2002, relatif à l'élimination des pneumatiques usagés précise dans son article 5 : "Tout distributeur est tenu de reprendre gratuitement les pneumatiques usagés, dans la limite des tonnages et des types de pneumatiques qu'il a lui-même vendus l'année précédente".

Il n'est donc pas possible de les faire en déchetterie

En effet, il est difficile de les recycler. Le pneu contient des structures métalliques qu'il faut séparer des caoutchouc. Il faut donc traiter séparément le métal et le caoutchouc.

Les usagers sont donc invités à déposer leurs vieux pneus, chez le vendeur des pneus neufs.

BUS PLAGE

en voiture vers Lacanau-Océan !!!

du 3 juin au 31 août, l'opération BUS-PLAGE organisée avec le Conseil Général amènera jeunes et familles à Lacanau - Océan, les mardis et jeudis

Coût du voyage (aller et retour) : 2 euros le billet.

HORAIRES

ALLER : Départ Arzac Mairie 10h30
Arrivée à Lacanau-Océan 11h25

RETOUR : Départ Lacanau-Océan 17h30
Arrivée Arzac Mairie 18h20

DÉLIVRANCE DES BILLETS :

En Mairie, sur présentation d'une carte établie au préalable. Cette carte est gratuite.

DÉLIVRANCE DE LA CARTE BUS-PLAGE : à la Mairie du domicile sur simple demande et en présentant, obligatoirement, les pièces ci-après : un justificatif de domicile (facture ou autre), une photo d'identité et une décharge parentale pour l'enfant mineur autorisé à aller à la plage (sur papier libre).



Le Magazine

Photos Georges Montminoux

AMENAGEMENT DU BOURG

après des études et réflexions bien pesées, les travaux d'aménagement du Bourg devraient commencer dans les prochains jours.



CONFORT ET SECURITE AMELIORES.

Lors de la première quinzaine de juillet, pelles, camions et autres engins vont faire leur apparition tout autour de la Mairie et de l'Eglise afin de commencer les travaux d'aménagement du Bourg. Des travaux qui devraient se poursuivre pendant de longs mois, voire trois ou quatre ans sur l'ensemble du Bourg, et qui ne seront pas sans poser quelques nuisances et difficultés pour des usagers. Mais, lorsque l'on connaît les difficultés actuelles rencontrées dans ce secteur pour se garer ou circuler à certaines périodes du jour, en particulier aux heures de rentrée et sortie des proches Ecoles, on peut espérer que ces travaux apporteront le mieux souhaité par l'ensemble des utilisateurs. Mais, pour obtenir cet indispensable amélioration, il faudra faire preuve de patience et de tolérance car chacun sait bien que, selon l'adage bien connu, « on ne fait pas de bonne omelette sans casser les œufs ».

Pour en savoir plus sur ces travaux immédiats, nous avons rencontré Jean-François Inda, l'adjoint au maire chargé de la Voirie et de ce dossier, en particulier. Pour l'intéressé, ces travaux devraient bien se dérouler, dans leur ensemble, sans générer trop d'ennuis. Afin d'en savoir plus, nous lui avons demandé de plus amples précisions.

ARSAC INFO : pouvez-vous nous indiquer le site précis des travaux ?

J.F. INDA : il s'agit d'aménager le site autour de la Mairie et de traiter les voies, parkings et cheminements, sans oublier les espaces verts situés entre la Poste et le devant de l'Eglise, à l'angle de la boulangerie.

ARSAC INFO : pouvez-vous nous indiquer le

début des travaux ?

J.F. INDA : juste après la fin de la scolarité, c'est-à-dire le 7 Juillet qui vient. Seule, la phase administrative en cours de réalisation peut amener un léger retard. Mais notre objectif est de profiter des vacances estivales pour faire avancer au maximum cette première tranche de travaux.

ARSAC INFO : quelle en sera la durée ?

J.F. INDA : initialement, les travaux ont été prévus pour durer sept mois, avec des phases permettant de maintenir les circulations telles qu'elles sont actuellement. Mais en travaillant tout l'été et en traitant au mieux les besoins, ce délai peut être ramené à quatre mois, avec des perturbations dans les circulations. De toute manière, la rentrée scolaire de début septembre va se dérouler avec les travaux en cours et des ennuis prévisibles pour les usagers. Des ennuis que nous allons nous efforcer de minimiser au maximum.

ARSAC INFO : quelles seront les conséquences sur les circulations et autre stationnement ?

J.F. INDA : L'Avenue de Ligondras sera fermée entre l'entrée de l'Ecole élémentaire et l'angle de la Boulangerie. Nous allons réouvrir à la circulation routière l'espace piétons entre Ecoles et Mairie. Il sera utilisé à double sens. Nous allons avec ces données mettre en place des déviations qui minimiseront les difficultés pour les automobilistes. Quant aux parkings, ceux actuels de la Mairie étant neutralisés, nous devrions trouver des parkings provisoires proches des travaux. (Voir, en encadré, les déviations prévues).

la cohabitation entre piétons et autos est souvent difficile actuellement.



ARSAC INFO : quels sont les objectifs de ces travaux ?

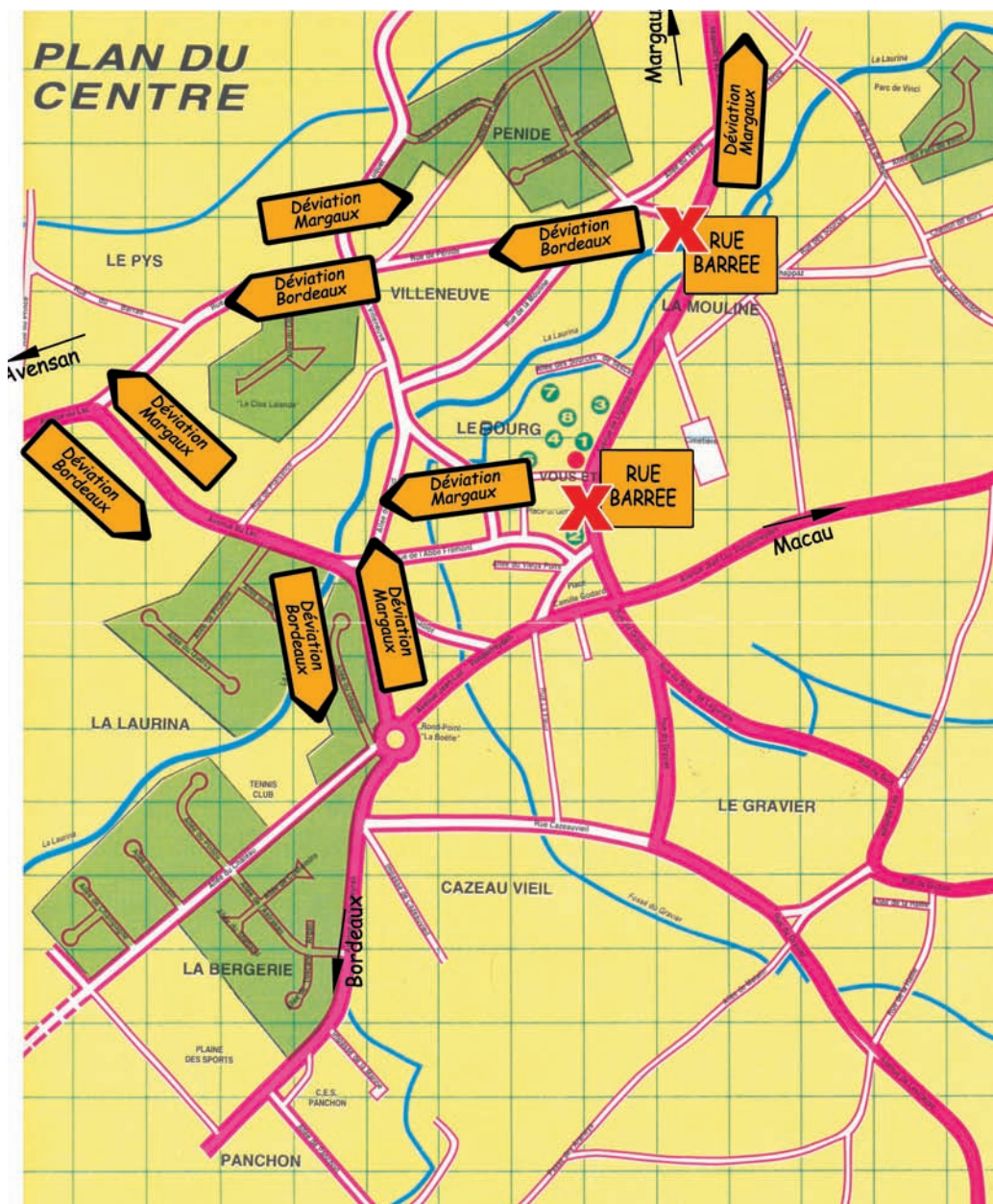
J.F. INDA : il sont doubles : rendre les abords de la Mairie, des écoles, de la Bibliothèque et de la Poste, plus « confortables » pour tous les usagers. Cette première phase entrant dans le cadre de l'aménagement global du Bourg.

Autre objectif : réduire au maximum les conséquences de ces travaux en évitant de trop perturber la vie quotidienne des usagers. C'est une ambition que nous pensons mener à bien, avec, en premier lieu, une information permanente par laquelle nous aviserons l'ensemble de la population. Une réunion publique, à cet effet, devrait se dérouler dans les prochains jours afin de débattre des points et questions relatives à ces travaux.

AMENAGEMENT DU BOURG PHASE I

DEVIATIONS ESSENTIELLES

Les modifications de circulation ne concernent pas les riverains pour qui, soit par le côté sud, soit le côté nord des travaux l'accès à leur propriété sera toujours préservé.



Avenue de Ligondras fermée depuis l'angle de la boulangerie (devant de l'église) jusqu'à l'accès à l'espace piétons réouvert à la circulation (dans les deux sens).

Sens unique de l'Avenue de Ligondras, de la Poste à la rue de La Mouline, dans le sens Arzac vers Margaux..

Circulations en provenance de Margaux : déviation par Rues de la Mouline, de Pénide et du Pys, pour retrouver l'Avenue du Lac et le Rond-Point La Boétie.

Circulations en provenance de Bordeaux et se dirigeant vers Margaux, Cantenac et autres : déviation inversée depuis le rond-point de La Boétie jusqu'au calvaire du Pys, par l'avenue du Lac, les rues du Pys, de Pénide et de La Mouline.

Georges Montminoux

C'était Hier



par Georges MONTMINOUX

Janvier est le **MOIS TRADITIONNEL DES ASSEMBLÉES**

Générales des associations. Ainsi, les Archers, l'Avenir Pédestre, les Anciens Combattants et les Chasseurs se réunissent pour ce point statutaire. Ces derniers en profitent pour honorer Pierre Senorine, le garde-chasse, qui en présence de sa famille et après plus de 30 ans de bons services reçoit la Médaille Cynégétique de la Fédération Girondine.



Pierre Senorine honoré

JANVIER - FEVRIER - MARS 2008

LE SOUS-PRÉFET OLIVIER DELCAYROU est à Arzac, le 31 janvier, pour signer avec le CdC Médoc-Estuaire, la convention de partenariat liant Police Communautaire et Gendarmerie.



Signature de convention



Éternelle jeunesse de la dedeuche !...

LE RASSEMBLEMENT DE GIRONDEUCHES connaît, un joli succès. La présence de très nombreuses 2 cv de toutes époques et de tous styles, leur ballade à travers

bois et vignobles apportent une animation toute particulière dans la commune.

TRAVAUX DU QUAI DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET CARREFOUR DES MÉTIERS AU COLLÈGE font l'actualité complétée par le **TOURNOI OPEN DE TENNIS** qui connaît un vif succès.



Le président A. Villatte et les deux finalistes Messieurs

AU HOME MÉDOCAIN, MADELEINE ALÉONARD, la mère du docteur, fête ses 100 ans. Dans la fraîcheur matinale elle assiste, avec ses enfants, à la plantation d'un olivier, autre symbole de longévité et de paix que lui a offert M. Le Maire.



Madame Aléonard et son olivier

BANQUET DES CHASSEURS, ELECTIONS MUNICIPALES ET TROPHÉE DE ROLLER du Grand Sud-Ouest animent la vie communale de ce 09 mars; si la liste du Docteur Dubo, le maire sortant, est réélue en totalité, les organisations des chasseurs et, surtout, celle du Skate Machin' sont garantes du dynamisme associatif Arzacais.



Jeune Roller en action

LES FÊTES DU PRINTEMPS sont de réels succès : Celle des anciens des Amis du Sescas, à Cordet, où concours de pêche et omelette géante tiennent la vedette malgré la grisaille du ciel. Celle aussi, des enfants déguisés et personnels de l'école maternelle qui brûlent le bonhomme d'Hiver devant la Mairie sous les yeux des parents et amis venus nombreux



Sous les yeux d'enfants, parents et amis, l'hiver tombe en cendres.



L'omelette géante appréciée !



L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS ne crée pas la surprise. Pas plus que le départ à la **RETRAITE DE ARLETTE CHAVANNE**. Deux événements importants pour la vie de la commune qui se déroulent dans une ambiance chaleureuse et familiale.



Le Conseil Municipal



Première éducation routière

En début Avril, l'artiste **JOSÉ CORRÉA EST À LA BIBLIOTHÈQUE** pour rencontrer, les élèves de l'école primaire et exposer les raisons de son amitié pour les chats. Le même jour, **LES MAIRES DU**

MÉDOC sont en Mairie pour découvrir les évolutions des administrations et services financiers. Au Dojo, **XAVIER DOTAL**, reçoit sa ceinture noire de Aïkido et à l'**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**, les élèves de CM2 reçoivent **LA PREMIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE** animée par les policiers communautaires.

DEVOIR DE MÉMOIRE dans la tradition respectée marque le 8 mai. Le **TOUR DE CHANT DE P. BURGNÉS** pour les enfants de Chinchilla et le **STAGE RÉGIONAL D'AIKIDO**, salle de Panchon, animent cette première quinzaine du mois de mai.

En début juin, **LE HOME MÉDOCAIN FAIT SES J.O.** en y invitant deux maisons de retraite voisines. **LE GALA DES**



Scène en Vignes où la qualité qui persiste !

ARTS MARTIAUX et **LES BONS SPECTACLES DE SCÈNE EN VIGNES** connaissent un réel succès que de plus nombreux spectateurs auraient pu apprécier.

LES JEUNES ROLLERS ARSACAIs décrochent trois médailles lors des championnats de France de leurs catégories.



Les 5 jeunes Rollers qui ont brillé aux championnats de France

Pacime Lacroix devient champion de hauteur poussin. Le bon travail du SMA est aussi récompensé.

Les jeunes sportifs du collège récompensés

LE COLLÈGE RÉCOMPENSE SES MEILLEURS SPORTIFS lors de la fête de fin d'année.

LA KERMESE DES ECOLES est une belle réussite dans le beau temps. Les responsables de la Bibliothèque en profitent pour récompenser les lauréats du concours de dessin sur le thème du chant



Jeunes lauréats du concours de dessin

LE CONSEIL DE LA CDC MÉDOC-ESTUAIRE reconduit J.G. Dubo, le Maire d'Arzac, à sa présidence et sans surprise. **LE BIATHLON DU MÉDOC** connaît un bon succès ainsi que **LE GRAND PRIX "AMICALE" DE MODÉLISME**. Quant à **L'ATELIER DE PEINTURE DE L'ALDF**, il valorise à travers son exposition, en Maine, les efforts et le talent de tous les élèves, petits et grands.



Gérard DUBO réélu Président de la CdC.



Roulez ! petits bolides

LES FIDÈLES PLANTENT LES MAIS chez les élus et sont les invités de M. Le Maire au domaine de Cordet; bien dans la tradition ! Tout comme la **FÊTE DES MÈRES** chez les Amis de Sescas avant que , le 31 mai, Arzac réaccueille 5800 vététistes (dont nombreux sont les déguisés) pour la **10ÈME ÉDITION DE LA MÉDOCAINE** couronnée de succès.



La Médoquine à travers vignes et châteaux.

Belle ambiance à la fête de la Musique.



JOLI SUCCÈS POPULAIRE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE, dans

une ambiance détendue et chaleureuse et avec des animations de qualité fort prisées. Le lendemain, **L'APA** prépare ses **16 ÈME FOULÉES DES VIGNERONS** en repérant le parcours ... à VTT.



Belle ambiance à la Kermesse de l' APEA

Memento Services

Mairie : Tél. 05 56 58 82 23 - Fax 05 56 58 80 22

Ouverture public : Lundi de 15 h à 18 h, Mardi à Vendredi de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, Samedi permanence de 9 h à 11 h

Communauté de Communes "Médoc Estuaire" 05 57 88 08 08

Prêtre, Presbytère de Cantenac : 05 57 88 74 72

Culte protestant, Pasteur : 05 56 47 07 51

Salle omnisports Panchon : 05 56 58 85 42

Gardien de la salle : 05 56 58 80 20

Salle de Soubeyran : 05 56 58 88 34

Garderie périscolaire : 05 57 88 86 57

C.L.S.H. / RAM 05 57 88 86 52

Résidence pour Personnes Agées - RPA -

" Les Sources du Sescas " : 05 56 58 81 39

Maison de retraite : Le Home Médocain 05 57 88 56 56

La Poste : 05 56 58 82 19

Gendarmerie de Macau : 17 ou 05 57 88 61 40

Police Médoc Estuaire : 05 57 88 95 95

Pompiers de Macau : 18 ou 05 57 88 42 89

E.D.F. - Pauillac : 05 56 73 17 50

Gaz de Bordeaux : 05 56 79 40 00

Citram : 05 56 43 68 43

Bac " Les 2 Rives " Lamarque : 05 57 42 04 49

SNCF - Gare de Macau : 05 57 88 10 44

Eau : 08 10 48 64 86

Ecole maternelle : 05 57 88 86 51

Ecole élémentaire : 05 57 88 86 50

Collège Panchon : 05 56 58 85 30

Taxi Arsac 05 56 58 88 84

Bibliothèque municipale : 05 57 88 86 56

Ouvertures : Mardi : 16 h - 18 h - Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h

Vendredi 16 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12h 30

Déchetterie de la C.D.C. " MEDOC ESTUAIRE, route du Pian-Médoc

Ouvertures : - Du 1er avril au 30 septembre : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi :
de 8h à 12h / 14h à 19h - Dimanche : 8h à 12h

- Du 1er octobre au 31 mars : En semaine fermeture à 17h

Médecins généralistes

J.L. ALEONARD : 05 56 58 81 99

J.P. ROUX, E. MICHEL et E. NUYTS : 05 57 88 84 00

Infirmiers : M. RENAULT / N. ALEXANDRE 05 56 58 83 04

N. SAULE : 05 57 88 20 73

F. CONDOMINES : 06 65 34 74 30

Masseurs-Kinésithérapeutes :

Th. POUGNAULT et N.GUILLOT : 05 56 58 81 74

A. THEBAULT : 06 82 18 68 28

Pédicure - Podologue : P. SALINGUE 05 57 87 59 84

Dentistes : S.C.P. LARREA - LEMOUNEAU : 05 56 58 84 40

Orthophoniste : E. STRUBE : 05 57 88 77 03

Pharmacienne : C. TARDAT : 05 56 58 83 59

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Aide médicale d'urgence - Centre 15 : 15